

Réformes et refondation

Livret personnel de compétences

Il conditionne depuis 2012 l'obtention du Brevet. Ce livret est composé de 97 items classés en 7 compétences, et fait l'objet d'une évaluation spécifique. **Dans une note de service du 24 septembre 2012**, le ministère simplifie le processus de validation et l'information, ayant entendu les revendications des personnels quant à la charge de travail démentielle que cela représentait.

Seulement sur le fond, rien n'a changé, les compétences continuent d'être validées et le livret est encore actif. Mélangeant connaissances et comportements, savoirs scolaires et acquis socioculturels, il est une illustration du « gouvernement par l'instrument ». En apparence inoffensif, cet outil officialise un socle commun jusque là incantatoire et renforce le tri des élèves. Importé du monde de l'entreprise, il véhicule une vision utilitariste des savoirs et savoir-faire, devenant de simples outils

Note de Vie Scolaire

Elle comporte deux volets : assiduité de l'élève et respect du règlement intérieur... **volets qui font déjà l'objet de suivi et de sanctions par des mesures adaptées prévues par le règlement intérieur !** En fait, cette note n'évalue que des comportements et la conformité des élèves aux normes de l'institution. Désormais, les élèves « méritants » se verront attribuer des points supplémentaires. Pour certains autres, ce sera la double peine ! Nous assistons une fois de plus à une conception passéiste et rétrograde de l'école où la note de conduite, ici appelée note de vie scolaire, serait garante de la paix des établissements. **Nous exigeons l'abrogation de la note de vie scolaire !**

Socle commun...

Une opération de sélection sociale renforcée

La CGT Educ'action n'a cessé de dénoncer ce concept phare de la loi d'orientation de 2005. L'idée d'un bagage culturel commun est ancienne, mais jamais réalisée car marquée par deux conceptions opposées :

=> un « socle » réduit à des savoirs « utiles », indispensables à une insertion professionnelle à court terme,

=> une « culture » ambitieuse visant le développement intellectuel et critique de chacun et répondant aux besoins sociaux et économiques de la collectivité.

Aujourd'hui, le socle, clé de voûte du système, est un redoutable instrument de sélection sociale des élèves au cours de la scolarité obligatoire, sous couvert d'une adaptation aux « talents » de chacun. Pour les plus fragiles, ce socle minimaliste et utilitariste est un « plafond » qui borne d'emblée l'ambition scolaire. Les dangers d'un tel socle c'est la possibilité d'une sélection entre ceux qui seraient destinés à des formations courtes (souvent via l'enseignement professionnel) et ceux qui pour qui ce serait un plancher qui permettrait ensuite la poursuite d'études. **Une fois de plus c'est l'employabilité au lieu de l'épanouissement qui est mis en avant !**

Pourtant le problème de nombreux jeunes est moins la difficulté de comprendre que l'intérêt d'apprendre. En privilégiant mémoire et automatismes plutôt qu'intelligence et réflexion, la volonté est d'encadrer les savoirs et la pédagogie. Et l'évaluation, omniprésente, dévalorise la mission des enseignants.

La culture générale représente ce qui unit les hommes tandis que la profession représente trop souvent ce qui les sépare. Une culture générale solide doit donc servir de base à la spécialisation professionnelle."
Plan Langevin-Wallon, 1947

Un collège rénové

Contribution de la CGT Educ'action aux ateliers de la refondation de l'école

La CGT Educ'action estime que le collège comme l'école primaire ou le lycée correspond à un moment à part entière dans la scolarité. En ce sens, il correspond à un moment spécifique du développement des jeunes : ce n'est ni une « école primaire supérieure » ni un « petit lycée ».

Aujourd'hui la CGT Educ'action se félicite que le principe du collège unique soit réaffirmé, seulement le fait de maintenir un socle commun de connaissances et de compétences comme finalité du collège ne peut nous satisfaire et ce à différents titres :

Tout d'abord, nous sommes opposés au principe même d'un socle (avec son corollaire le Livret personnel de compétences) qui au lieu d'offrir une culture commune à tous ne permet au mieux qu'un maintien des inégalités par l'octroi d'un socle à minima

Ensuite, si on intègre le collège dans une école du socle, le risque est grand de voir sa spécificité disparaître. La CGT Educ'action ne se retrouverait pas dans un système scolaire qui définirait deux grands cycles : un premier « école + collège » et un deuxième parfois nommé « bac-3/bac +3 » qui regrouperait le lycée et la licence universitaire. La CGT Educ'action revendique une

scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : notre crainte serait grande de voir une école du socle correspondre à la scolarité obligatoire actuelle (16 ans)

On entend souvent dire que le collège est le maillon faible du système. Nous rappelons quand même que c'est aussi une question de moyens donnés aux établissements pour réussir une réelle démocratisation ainsi que la réussite pour toutes et tous du collège. Si on veut réellement donner une culture commune aux jeunes, il faut aussi se pencher sur les questions pédagogiques et la possibilité de réellement travailler en équipe. Aujourd'hui, il existe des centaines d'expériences d'enseignants dans les établissements, reposant souvent sur la bonne volonté et le bénévolat. Il s'agit maintenant pour le ministère d'en sortir ce qu'il y a de positif mais de ne pas s'en servir pour alourdir la charge de travail des enseignants. La concertation par exemple doit faire partie du temps de service des enseignants.

Enfin, pour nous, dans un cadre réaffirmé d'une scolarité en trois temps (école/collège/lycée), il s'agit d'améliorer les liaisons en amont et aval du collège. Pour la liaison CM2/6°, la bivalence ne peut constituer la seule piste à explorer. Pour la liaison collège/lycée, on ne pourra s'exonérer d'une réflexion sur l'orientation, notamment en fin de troisième.